



BADGES ET UNIFORME

MEUTE TIOULI

ANNEE 2016/2017

MEUTE TIOULI – 29° RP

Chers parents,

Comme l'an passé, nous avons décidé que les différents badges devraient être achetés par vos soins, tout comme le pull et le short. Tous les badges peuvent être cousus dès le début de l'année, selon l'année louveteau de votre enfant.

Voici les instructions relatives à l'uniforme :

L'uniforme de base se compose d'un pull vert, vendu à la scouterie ; d'un short bleu en velours (vendu dans le même magasin) ; d'un t-shirt « louveteaux » (toujours vendu à la scouterie, mais qui ne doit pas être porté à chaque réunion, seulement quand le temps permet aux louveteaux de passer la réunion en t-shirt) ; et du foulard de l'unité Saint-Paul.

Le pull est agrémenté de différents badges, qui diffèrent selon l'année louveteau dans laquelle se situe votre enfant (pratiquement, le nombre d'année qu'il a passé dans la meute).

→ Pour tous les louveteaux (badges « de base »):

Tous les louveteaux doivent avoir le badge « louveteaux » cousu sur pull, sur la poitrine, à droite. Juste au-dessus de ce badge doit être cousu le badge « Belgique ». Sur la manche droite se coud l'insigne « scouts », entre le coude et l'épaule.

→ Pour les premières années :

Les premières années, en sus des badges « de base », possèdent le badge « loup rouge », cousu en-dessous de la poitrine gauche, en-dessous du cœur.



Unité Saint-Paul 29° R.P. & 17° B.W.
Paroisse Saint-Paul à Waterloo
Drève des Chasseurs 14, B-1410



→ Pour les deuxièmes années :

En plus des badges « de base » et du « loup rouge », les deuxièmes années possèdent le badge « loup orange », à coudre à la suite du « loup rouge », en-dessous de la poitrine gauche, en-dessous du cœur.

→ Pour les troisièmes années :

En plus des badges « de base », du loup rouge et du loup orange, les troisièmes années possèdent le badge « loup jaune », à coudre en-dessous de la poitrine gauche, en-dessous du cœur. Ils possèdent également le badge « promesse », à coudre sur la poitrine, à gauche (sur le cœur).

Enfin, les troisièmes années qui sont seconds possèdent une bande jaune « second », à coudre sur la manche gauche, entre le coude et la main.

→ Pour les quatrièmes années :

En plus des badges « de base », des loups rouge, orange et jaune, et du badge « promesse », les quatrièmes années possèdent le badge « loup blanc », en-dessous de la poitrine gauche, en-dessous du cœur, à coudre à la suite des loups rouge, orange et jaune.

Les quatrièmes années qui sont seconds possèdent une bande jaune « second », à coudre sur la manche gauche, entre le coude et la main.

Les quatrièmes années qui sont sizainiers possèdent deux bandes jaunes « sizainier », à coudre sur la manche gauche, entre le coude et la main.

→ Pour les cinquièmes années :

En plus des badges « de base », des loups rouge, orange, jaune et blanc, et du badge « promesse », les cinquièmes années possèdent le badge « course de printemps », à coudre sous le badge « louveteaux ». Ce badge représente un louveteau, serrant la main au raton-laveur (symbole des éclaireurs).



Unité Saint-Paul 29^e R.P. & 17^e B.W.
Paroisse Saint-Paul à Waterloo
Drève des Chasseurs 14, B-1410



Les cinquièmes années qui sont sizainiers possèdent deux bandes jaunes « sizainier », à coudre sur la manche gauche, entre le coude et la main.

→ **Annexe : aperçu des différents badges :**

Badge « louveteaux » :



Badge « les scouts » :



Unité Saint-Paul 29^e R.P. & 17^e B.W.
Paroisse Saint-Paul à Waterloo
Drève des Chasseurs 14, B-1410



Badge « promesse » :



Badges « loups » (rouge, orange, jaune, blanc) :



Badge « course de printemps » :



Unité Saint-Paul 29^e R.P. & 17^e B.W.
Paroisse Saint-Paul à Waterloo
Drève des Chasseurs 14, B-1410



Bande second (une bande) / sizainier (deux bandes) :



Unité Saint-Paul 29^e R.P. & 17^e B.W.
Paroisse Saint-Paul à Waterloo
Drève des Chasseurs 14, B-1410

